



u. c. i. j.

Projection-Débat

DES ETRANGERS DANS LA VILLE

Lundi 26 janvier, 19 h
Agora 1901, salle René-Guy Cadou
2 bis rue Albert de Mun – Saint Nazaire
avec

Marcel Trillat,
et la présence de Raymond Chauveau

Dans ce film, Marcel Trillat, sans colère apparente, rétablit quelques vérités : Il interroge l'étrange histoire de l'immigration légale ou clandestine en France.

Projection-débat organisée par la CGT et le collectif UCIJ de la région nazairienne avec la participation du comité de soutien à Léonidas.

Des étrangers dans la ville

**Ces étrangers appelés à travailler ici
et qui luttent pour un titre de séjour**

L'accueil légal des étrangers en France c'est 0,33% de la population ! Moins que la Tchéquie ! Il y a en France 400 000 sans papiers, chiffre stable depuis 10 ans ! 90 % d'entre eux sont entrés régulièrement.

Les demandeurs d'asile en France n'ont pas le droit de travailler et on leur alloue gracieusement 300 euros par mois (de quoi ne pas crever de faim mais pas de quoi dormir).

Un sans papier salarié sur dix est régularisé : on leur demande de produire un contrat de travail mais les patrons refusent de leur en signer. Ils préfèrent employer des travailleurs en situation irrégulière sous des noms d'emprunt, dont ils peuvent faire ce qu'ils veulent.

Le film présente de magnifiques portraits d'étrangers en transit et de militants CGT, qui organisent avec les travailleurs sans papiers des actions collectives pour exiger des contrats de travail. Ces étrangers sont soutenus avec dévouement par des associations comme la Cimade.

Le film fait voir le scandale des "rétentions administratives" où l'on maintient en prison des gens qui n'ont commis aucun délit. Quant à l'obtention de la carte de séjour d'un an... il faut demander son renouvellement cinq mois avant et ça coûte 550 euros ! Une honte !

Marcel Trillat est connu à Saint-Nazaire pour y avoir co-réalisé "1^{er} mai à Saint-Nazaire" en 1967 sur la grève de 62 jours de 3200 mensuels des Chantiers et de la sous-traitance, de Sud-Aviation.

En 1970 il a co-réalisé "Etranges étrangers" après la mort de cinq travailleurs noirs asphyxiés dans un foyer d'Aubervilliers.

En 2002, il a réalisé en caméra cachée à bord du Queen Mary, les séquences nazairiennes de son film "Les prolos", illustrant alors la question du montage exotique.

Sa venue sera l'occasion d'aborder une question d'actualité à Saint-Nazaire : celle des travailleurs détachés (immigration "choisie"), de leur exploitation, et du dumping social en évoquant le cas exemplaire de Léonidas ouvrier grec en procès depuis plus de 6 ans contre STX.